

Olivier YZANIC

à

Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Municipal

OBJET : Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 Octobre 2020

PRESENTS : M. BUISSE Thierry, Mme BERTON Hélène-Catherine, Mme MARTEL Christelle,
Mme Pamela MOHAMED, M. Daniel LOTTEAU, M. Eric DUCLAYE,
M. Bernard LEULLIETTE, M. Xavier DESRUENNE, M. MASSON Jean,
Mme Valérie HUART, M. Olivier YZANIC, M. Sébastien OLLIVIER,
Mme Anne GRAVELINE

EXCUSEES : Mme Cindy BLARY, Mme Véronique PAMART

PROCURATIONS : Mme Cindy BLARY à M. Daniel LOTTEAU
Mme Véronique PAMART à Mme MARTEL Christelle

SECRETAIRE : Mme Anne GRAVELINE

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2020

Monsieur Daniel LOTTEAU souhaite connaître les organismes représentés par les membres du C.C.A.S

Information prise suite à la réunion du CM, il s'avère qu'aucune association n'a émis le souhait de se faire représenter au sein du C.C.A.S

2) RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du mode de fonctionnement de cette commission (5 membres titulaires – 1 réunion par an) et fait appel aux candidatures .

Mme HUART, Mme MOHAMED, M. DUCLAYE représentant la liste Valeurs & Perspectives (suppléants : M. OLLIVIER, M. DESRUENNE, Mme BERTON)

Monsieur LOTTEAU représentant la liste DL20-26 (suppléante : Mme BLARY)

Monsieur BUISSE représentant la liste Ensemble Relevons Le Défi

Se sont portés candidats pour faire partie de cette commission.

.../

3) ATTRIBUTION DE CARTES CADEAUX AU PERSONNEL POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE

Le débat est ouvert sur le montant à allouer.

Mme MOHAMED propose le même montant pour tous

M. OLLIVIER réagit à la proposition de donner une carte cadeau au prorata du temps passé, cela n'est pas juste lorsque le contrat se termine avant les fêtes de fin d'année.

Il peut être envisagé de remettre un cadeau de départ à la fin du contrat sous forme de carte cadeau (pour compenser)

Monsieur LOTTEAU précise que lors du mandat précédent en sa qualité de responsable du personnel masculin, les ouvriers avaient connaissance qu'il n'était pas nécessaire de disposer du même effectif l'hiver. Par contre le renfort de l'équipe avait lieu au printemps.

Monsieur DUCLAYE propose de remettre une carte cadeau à un agent qui a effectué un minimum de 6 mois de travail au sein de la commune

Mme MOHAMED propose également différentes appellations selon les situations : carte cadeau de départ/carte cadeau de fin d'année

Tous les agents se verront remettre une carte cadeau (remise direct ou envoi postal)

Les tranches pour l'achat de cartes à INTERMARCHE sont les suivantes :

10 € - 20 € - 50 € - 70 €

Madame MOHAMED propose 200 €

Madame GRAVELINE suggère de garder l'attribution de 150 € ce qui permettrait de modifier d'autres aspects sociaux ensuite.

Après ce débat Monsieur le Maire propose un budget de 1.650 € pour 11 agents si la somme fixée reste à 150 € au prorata du temps de travail.

Le Conseil Municipal vote pour l'attribution de la somme de 150 €

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal vote ensuite pour la remise d'une carte au prorata du temps accompli

POUR : 15

ABSTENTION :

CONTRE : 0

.../

4) QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur LOTTEAU souhaite participer aux ateliers de travail (commission pour les primes aux employés)
- Monsieur DESRUENNE informe que La Maison du Parc à Maroilles « ouvre ses portes » aux élus qui ne connaissent pas le parc (pas plus de 3 personnes) le Jeudi 15 Octobre de 16 H à 20 H. La brochure d'inscription est mise à disposition
- Monsieur MASSON informe le Conseil Municipal qu'un contrôle de la ligue de foot suite à une demande de l'ancienne municipalité pour classer le terrain de A11 à A6 a été effectué.

Suite à ce contrôle mise en demeure pour mise aux normes du stade de foot avec pose de nouveaux buts (la date butoir pour mettre aux normes est fixée au 30 Octobre). Cette date est impossible à respecter.

Monsieur LOTTEAU doute de la poursuite de la participation au championnat du fait de la situation sanitaire.

L'objectif est de répondre à la demande par un courrier pour dire que les travaux seront réalisés avant la fin de la saison.

Question qui se pose : qui va poser les buts et les filets ? le personnel communal ou une entreprise.

Nous pourrions éventuellement obtenir une subvention provenant des fonds parlementaires et une subvention du Conseil Régional.

Une autre demande est à prévoir : les vestiaires doivent répondre à des normes particulières : pomme de douche dans chaque vestiaire + toilette dans le local de l'arbitre + brancard

- Madame MARTEL Christelle présente le contenu du colis des aînés pour Noël 199 personnes de plus de 65 ans peuvent prétendre au colis soit un budget de 6.500 €

Le Conseil Municipal a décidé de changer : achat de produits locaux, artisanaux

De nombreux bénévoles Villers-Polois se sont investis pour réaliser certains produits rentrant dans la composition du colis.

Etant donné la crise sanitaire, le Conseil Municipal déposera le colis aux bénéficiaires qui le souhaitent au domicile, le choix de retirer à la salle des fêtes est toujours possible.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'être présent pour la distribution.

Le budget prévu pour les colis ne sera pas atteint.

→ Point sur les travaux de l'école

Une rencontre avec le cabinet d'architecte est prévue le 07 Octobre.

Les travaux vont commencer sur les 3 salles de gauche lorsqu'on fait face au bâtiment la 1^{ère} semaine des vacances de Toussaint.

..../

Compte tenu des effectifs et de la faible possibilité d'ouverture d'une nouvelle classe, le Conseil Municipal envisage de modifier le projet initial pour réhabiliter les 2 salles de droite en réfectoire (côté ancienne école des garçons)

Avantages :

- sécurisation des enfants le midi qui resteront au sein de l'enceinte scolaire
- plus de temps de détente pour les enfants ce qui permettraient de faire des animations et d'obtenir des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales sur le temps de détente

La toiture des anciens bâtiments est en bon état.

L'utilisation de l'enveloppe prévue pour la réfection + une partie du budget de l'aménagement intérieur non réalisé permettrait de financer ce nouveau projet.

Nous attendons le chiffrage de l'architecte pour en discuter.

→ L'association de pêche annule la réservation de la salle des fêtes prévue le 07 Novembre.

Le Maire :

Oliver YZANIC

